

Bourses de recherche sur le Québec pour étudiants des États-Unis

Offertes par le ministère des Relations internationales du Québec,
l'Association internationale des études québécoises et
l'American Council for Québec Studies

OBJECTIFS

Ces deux bourses pour **jeunes québécois des États-Unis** visent à assurer la relève en études québécoises en donnant aux lauréats ou lauréates la chance de venir au Québec pour y poursuivre des recherches et y rencontrer des spécialistes de leur domaine. Ils tireront profit de l'encadrement d'un chercheur québécois qui les guidera dans leurs travaux et démarches.

DURÉE

Le séjour doit être d'un minimum de trois mois et peut être effectué à tout moment de l'année scolaire universitaire, pourvu qu'il coïncide avec une période au cours de laquelle le *parrain* désigné est libre. Le séjour doit être effectué avant le 30 mai 2011.

APPEL DE CANDIDATURE

Les dossiers complétés doivent être reçus entre le 15 novembre 2009 et le 20 mars 2010 pour un séjour se déroulant pendant l'automne et/ou l'hiver suivant. (voir section Dossier de candidature)

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'étudiant ou l'étudiante doit démontrer qu'il ou elle :
n'a pas eu de résidence permanente au Canada au cours des trois dernières années et
est inscrit ou inscrite aux études supérieures (2^e ou 3^e cycle) dans un établissement universitaire américain ou dans une institution équivalente qui confère des diplômes.

MONTANT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

Chacune des bourses est d'une valeur de 5000 \$ CA et sert à payer les coûts reliés au séjour de recherche au Québec : billet d'avion, hébergement, dépenses de subsistance.

Les bourses seront offertes en trois versements : à l'arrivée du lauréat ou de la lauréate, 30 jours, puis 60 jours plus tard.

Bourses de recherche sur le Québec pour étudiants des États-Unis

Offertes par le ministère des Relations internationales du Québec, l'Association internationale des études québécoises et l'American Council for Québec Studies

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent inclure les renseignements suivants :

- attestation d'inscription de l'établissement d'enseignement d'origine;
- formulaire dûment complété et signé (le formulaire se trouve sur le site internet de l'AIEQ);
- titre et description du projet (500 mots maximum);
- lettre d'appui du professeur qui, dans l'établissement de l'étudiant, encadre les travaux de maîtrise ou de doctorat de celui-ci;
- curriculum vitae;
- nom et coordonnées du chercheur québécois que l'étudiant prévoit avoir comme *parrain* lors de son séjour (N.B. L'AIEQ contactera cette personne pour obtenir son accord, dans le cas où elle est identifiée ou, dans le cas contraire, aidera l'étudiant ou l'étudiante à identifier un spécialiste);
- description du programme de séjour (contacts prévus et souhaités, établissements visités, budget).

SÉLECTION DES LAURÉATS ou LAURÉATES

- Toutes les candidatures seront examinées par un comité formé de représentants du MRI, de l'ACQS et de l'AIEQ.
Il est à noter qu'un étudiant ou une étudiante ne peut obtenir cette bourse qu'une seule fois.

Les critères d'évaluation sont :

- la qualité du dossier scolaire du candidat ou de la candidate;
- la qualité scientifique du projet de recherche, dans le domaine d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et son impact sur l'amélioration des connaissances sur le Québec dans ce domaine;
- la pertinence des lettres de recommandation quant à la faisabilité du projet et à ses chances d'être mené à terme.

RÉSULTATS

- Tous les candidats et candidates seront avisés par écrit du résultat de leur demande, normalement dans les 90 jours suivant la date limite pour la soumission des dossiers de candidature.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature, de préférence par courrier électronique, au plus tard le 20 mars 2010 à l'attention de :

Association internationale des études québécoises

Place Royale
32, rue Notre-Dame
Québec (Québec)
G1K 8A5 Canada

Tél. (418) 528-7560
Fax : (418) 528-7558
Courriel : accueil@aieq.qc.ca
Site internet : www.aieq.qc.ca